



Bureau

Jeudi 16 février 2023

Relevé de décisions

*Participants : Jean-Pierre Caroff, Guy Jourden, Bernard Kerdraon, Jean-Claude Lebreton, David Louet, Michel Paillard, Jean-Claude Roudaut, Pascale Terrom, Laurent Troadec
Maryse Larpent, Thierry Cann, Mickaèle Le Bars*

1. Organisation du conseil de développement

- création d'un groupe de travail organisation (objectif : définir les modalités de fonctionnement : la présidence (un président ou une présidence à plusieurs ?), le rôle des uns et des autres (présidence, membres du bureau, animateurs de commissions, de groupes de travail ...) etc...
- choix des commissions thématiques permanentes : désignation des animateurs ou coordinateurs. (Par le passé : 3 commissions : Aménagement, Développement durable – Economie et prospective – Société)

➤ **Décision de créer un groupe de travail afin de mettre en place une nouvelle organisation du conseil :**

Maryse adresse un mail aux membres du Bureau afin que les personnes intéressées s'inscrivent pour organiser rapidement une réunion.

Thierry Cann, directeur du Pôle métropolitain rappelle que le CD n'ayant pas d'identité juridique est porté par le Pôle métropolitain. L'animation du conseil est assurée par Maryse Larpent à 80%, salariée de l'ADEUPa, elle sera désormais assistée de Mickaèle Le Bars à 50%, salariée du Pôle métropolitain.

Il est nécessaire de connaître les attendus du conseil de développement pour qu'elles puissent accompagner le conseil. De plus, il importe de définir le rôle d'un membre du conseil lorsque ce dernier représente le conseil au sein d'une instance.

Toutes ces questions seront abordées par le groupe de travail.

Rappel des représentants du CD aux organismes, instances

Organismes, instances	Représentants CD	En savoir plus
Bureau du Pôle métropolitain du Pays de Brest	Guy Jourden (T) Jean-Pierre Caroff (S)	Espace de coopération et de solidarités qui réunit 7 intercommunalités et contribue au développement équilibré du territoire. Il porte le SCoT du Pays de Brest et d'autres actions dans les domaines de l'économie, la transition écologique, les mobilités et la santé. Également gestionnaire des programmes européens LEADER et FEAMPA. Rapport d'activités 2021



<p>LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale)</p>	<p>Jean-Michel Le Bihan (Titulaire) Marketa Supkova (Suppléant)</p>	<p>Programme européen. Le périmètre LEADER regroupe 89 des 103 communes du Pays de Brest (+Ouessant). (Communes non éligibles : les communes de Brest métropole, Plabennec, Landerneau, Pencran, Le Folgoët, Lesneven, Saint-Renan).</p> <p>Soutien à des projets innovants en zone rurale, LEADER est un laboratoire d'expérimentation pour le Pays de Brest visant à accompagner des actions pilotes et/ou collectives sur le territoire.</p> <p>Dossier de candidature 2023-2027</p>
<p>Commission mer et littoral Feampa <i>Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture</i></p>	<p>Guy Jourden (T) Marketa Supkova (S)</p>	<p>Programme européen : convention signée le 23 janvier dernier entre le Pôle métropolitain du Pays de Brest et la Région Bretagne. Elle vise à soutenir les projets collectifs et innovants en faveur de la transition maritime sur la période 2023-2027.</p> <p>Signature de la Convention DLAL FEAMPA 2023-2027</p>
<p>Éner'gence</p>	<p>Jean-Michel Le Bihan (T) Michel Paillard (S)</p>	<p>Agence Énergie Climat du Pays de Brest, outil de proximité pour la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables. L'association s'adresse à tous les acteurs et consommateurs du territoire. Ses missions : information, conseil, sensibilisation aux économies d'énergies et aux énergies renouvelables.</p> <p>Ener'gence</p>
<p>Conseil de gouvernance Stratégie Métropolitaine de Développement Économique (SMDE)</p>	<p>Guy Jourden Jean-Claude Lebreton Alain Ollivier David Louet</p>	<p>Une stratégie co-construite avec l'ensemble des acteurs du territoire brestois</p> <p>Dans la continuité de la dynamique créée en 2016, Cap 2030 s'est appuyée sur une démarche rigoureuse d'analyse, de consultation et de concertation rassemblant des participants de différents horizons, favorisant ainsi la contribution de chacun. Un diagnostic économique complet a permis de poser les bases d'une réflexion solide pour adopter des orientations stratégiques cohérentes.</p> <p>Créé en 2015 dans le cadre de l'élaboration de la SMDE, le Conseil de gouvernance rassemble des dirigeants d'entreprises et de réseaux, l'État, des élus de Brest métropole, du Pole Métropolitain du Pays de Brest (PMPB), du Conseil régional de Bretagne, du Conseil départemental du Finistère, les chambres consulaires, l'université de Bretagne Occidentale (UBO) et le conseil de développement. Chargé du suivi de l'état d'avancement des objectifs et actions, le Conseil de</p>



		gouvernance, par ses réunions régulières, veille également à faire évoluer la SMDE. SMDE CAP2030
Contrat de Rade TerraRade, contrat territorial de la Rade et de ses bassins versants Aulne et Élor.	Chantal Guillerm Laurent Troadec	Mis en œuvre entre 1998 et 2007, un premier contrat de rade avait permis des améliorations significatives sur la qualité des eaux, notamment en matière de réduction des taux de nitrates. Le 26 janvier 2023 a été lancé la phase opérationnelle du nouveau contrat de rade pour l'amélioration de la qualité des eaux et des écosystèmes de la rade de Brest. Contrat de Rade TerraRade
Conseil de Rade	Chantal Guillerm Yves Jullien	Ce conseil de rade fait suite au travail du conseil de développement. Structure informelle, assistée par le Pôle métropolitain, il a pour objet de contribuer à davantage de connaissances, d'échanges, de coopérations, de solidarités entre les acteurs concernés par ce territoire spécifique, mais aussi faciliter la conduite d'actions concrètes.

2. Propositions de groupes de travail

- Bernard Kerdraon : comment les politiques publiques prennent en compte l'inclusion des personnes en situation de handicap au regard, notamment, des objectifs de développement durable (ODD) ?
Bernard Kerdraon rédige un dossier de travail aux membres du conseil de développement.
- Yves Jullien : au regard des annonces récentes de recrutement de nombreux salariés : réaliser une enquête sur les actions engagées par les entreprises pour accueillir les nouveaux salariés et leurs familles notamment sur le logement et les emplois des conjoints.

Jean-Pierre Caroff souligne l'importance des questions de l'aménagement et du logement. Comment traiter ces sujets ? Quel apport du CD face à des personnes auditionnées ? La valeur ajoutée du CD face aux politiques publiques ? Quelles sont les causes de non disponibilités effectives des logements existants ?

Suite au colloque « Rénover et construire pour le Pays de Brest de demain », un programme de travail sera proposé par Michel Mouillart.

3. Groupe de travail existant



- Alimentation durable : qui porte la réflexion ? Comment faire fonctionner ce groupe ?
Le groupe de travail s'est réuni une fois, qu'en est-il de la suite ? Maryse relance Marketa Supkova. Lors de la réunion du bureau de janvier, Guillaume Hardy et Pascale Terrom ont indiqué qu'ils souhaitaient participer à cette réflexion.

4. Informations

- Saisine sur le Rapport Développement Durable de Brest métropole : comme chaque année, le CD sera saisi. Maryse et Mickaèle ont rencontré Yannick Lucéa et Marie-Noelle Guervern de Brest métropole : le rappel a été fait sur l'intérêt d'être saisi suffisamment tôt ! De plus Maryse relance la demande de rendez-vous avec Glen Dissaux, élu de Brest métropole chargé de ce dossier.
- Lors de cette séance du Bureau, il a été question du Contrat Local de Santé du Pays de Brest, une présentation du contrat par les 2 chargées de mission Santé du Pôle métropolitain sera proposée aux membres du CD.

Prochaine réunion du Bureau :
Jeudi 16 mars - 17h30
Au Pôle métropolitain du Pays de Brest
18, rue Jean Jaurès - Brest